

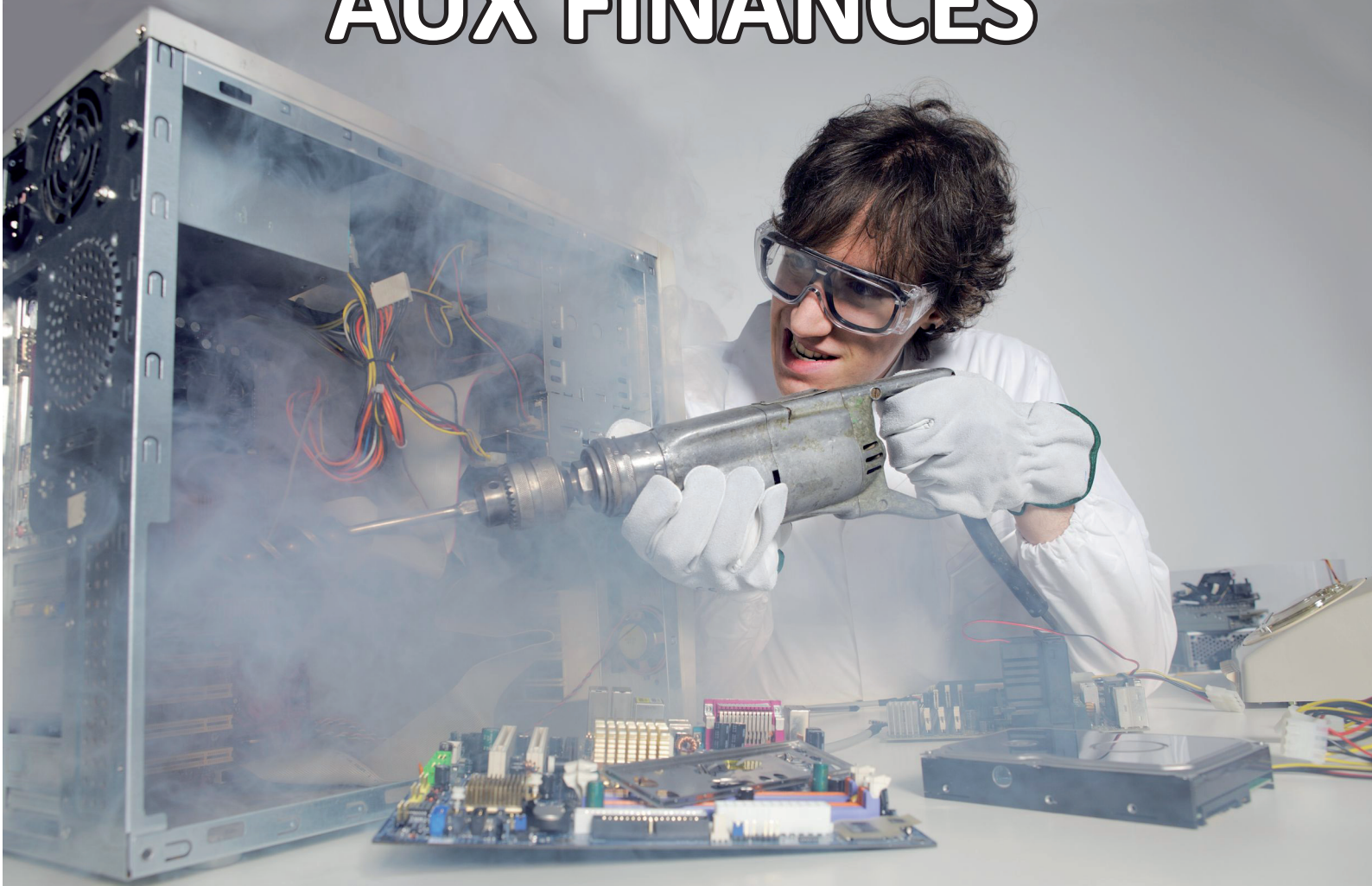
# U.F. INFOS

Le mensuel du syndicat UNSP - Secteur Finances

JUN 2014

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X  
ne paraît pas en juillet et en août

## L'INFORMATIQUE AUX FINANCES



### UN BULLETIN CATASTROPHIQUE !



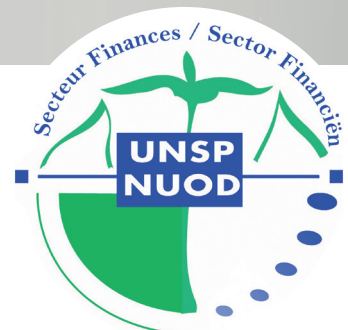
Basculement 3

P. 4 & 5



Action européenne à  
Bruxelles

P. 13 & 14



## L'ÉDITO

L'informatique au SPF Finances, voilà un thème qui nous fait tous réagir.

Que d'heures passées en attendant que notre ordinateur ou une application daigne enfin répondre à nos *clics* et nous permette tout simplement de faire notre travail !

À l'heure où l'évaluation et le respect des objectifs sont devenus l'exigence absolue, de telles attentes sont inadmissibles.

Le réseau informatique est évidemment en cause, mais ce n'est pas le seul problème rencontré en la matière, loin de là...

Tant le rapport émis par KPMG que vos réponses au questionnaire de l'UNSP sont catégoriques : **le SPF Finances est à la traîne au niveau informatique !**

Nous consacrons à cette problématique un dossier spécial de six pages qui évoque notamment l'état du matériel informatique et du réseau, les applications, la difficulté de trouver des informations, l'absence de formations, les solutions apportées par le helpdesk...

En l'état actuel, l'informatique est loin d'être LA solution telle que décrite sans cesse par l'Autorité et ne compense certainement pas les diminutions d'effectifs que nous connaissons actuellement.

**L'informatique doit être au service des agents, alors qu'actuellement, le personnel ne peut que la subir !**

Mais nous ne sommes pas les seuls à être victimes de bugs informatiques !

Ainsi, lors des élections, le vote électronique a montré toutes ses limites.

Concernant ces élections, comme vous avez pu le découvrir sur notre site internet, de nombreux partis ont répondu à notre questionnaire.

Sur base de ces réponses et de nos revendications, nous rédigerons un mémorandum qui sera remis au futur gouvernement, dont la formation risque malheureusement de prendre encore un certain temps, pour ne pas dire un temps certain...

Une nouvelle fois, les fonctionnaires risquent d'être une cible facile. Le gouverneur de la BNB a déjà lancé les hostilités en s'attaquant aux pensions du secteur public. De tels propos dans la bouche d'un homme, qui empêche un salaire supérieur à 500.000 € - auquel il convient encore d'ajouter les jetons de présence -, c'est l'hôpital qui se fout de la charité.

Ne nous laissons pas faire ! Nous méritons plus de respect !

## bonnes vacances

Toute l'équipe de rédaction de l'U.F. Infos vous souhaite de très bonnes vacances.

Votre U.F. Infos reviendra en septembre...

D'ici là, la vie syndicale ne s'arrêtera pas.

Aussi, pour connaître les dernières actualités, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be). Nous y insérerons tous les renseignements utiles afin de vous tenir informés, si cela s'avère nécessaire.

Nous vous encourageons d'ailleurs à nous demander votre accès personnel pour ce site. Pour ce faire, il vous suffit de demander, par courriel, que votre compte utilisateur UNSP soit activé par le secrétariat fédéral ([info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be)).

**DEMANDER VOTRE ACCÈS PERSONNEL POUR NOTRE SITE INTERNET [www.unsp-finances.be](http://www.unsp-finances.be) :  
LE MEILLEUR MOYEN POUR CONNAÎTRE LES DERNIÈRES INFORMATIONS SYNDICALES !**

**Editeur responsable** : Aubry Mairiaux | **Rédacteur en chef** : Eric Brisbois | **UNSP - SECTEUR FINANCES** |

Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 à 1000 BRUXELLES | @ : [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be) ☎ : 0032 – (0)2 - 218.16.59 |

**SITE WEB**: <http://www.unsp-finances.be> | Compte bancaire Cotisations : BE15.0003.2562.2330

**Collaborateurs** : Virginie Bulthez – Philippe Dumont – Françoise Job – Nathalie Lekeux – Alphonse Moureau – Jean-Sébastien Noville – Yves Renard  
Myriam Tomiello – Cathy Verschraegen | **Crédits photographiques** [www.epictura.fr](http://www.epictura.fr)

## Sommaire

Basculement 3	P 4 et 5
L'informatique au SPF Finances	P 6 à 11
Action européenne du 17 mai	P 12 et 13
Débat sur le Traité transatlantique	
Allocations familiales	P 14
Des nouvelles de Fedorest	
Parution du guide Isoc	P 15
Raalditout	P 16

## NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ POUR VOUS...

### Formation

Le paysage de la formation au sein de notre département a profondément changé de configuration, tant au niveau du contenu de la formation pour les agents que de la situation des formateurs.

Malheureusement, ni le personnel ni les organisations syndicales n'ont reçu d'informations précises à ce sujet.

C'est pourquoi, après de nombreuses interventions officieuses, ce 4 juin, l'UNSP a interpellé le président du Comité de direction afin de ressaisir l'organe chargé de coordonner la formation au sein du SPF Finances et de voir quelles sont les perspectives envisagées par le département pour la carrière des formateurs et celles des agents. Nous souhaitons notamment obtenir une vision précise quant à **l'avenir des centres de formation professionnelle dans les administrations fiscales** (nombre, implantations, enseignants, méthodologie).

Nous avons également profité de ce courrier pour demander un état de la situation en matière de **formations certifiées**. De nombreux agents nous relatent que les plannings de formations organisées par SELOR sont très peu fournis et que la formation à laquelle ils se sont inscrits n'est pas organisée.

### Shifts et masse d'habillement

Le mois dernier, nous avons interpellé l'administrateur général des Douanes et Accises à travers deux courriers.

Le premier, daté du 4 avril, concernait le **paiement des allocations shifts**. **PLUS D'UN MOIS APRÈS**, l'administrateur nous a répondu que les derniers paiements ont été effectués fin avril.

Le second, daté également du 4 avril, évoquait la **masse d'habillement**. Malgré un rappel effectué fin avril, nous n'avons toujours reçu **AUCUNE RÉPONSE NI ACCUSÉ DE RÉCEPTION, ALORS QUE PLUS DE DEUX MOIS SE SONT ÉCOULÉS !!!**

**DES DÉLAIS DE 1 ET 2 MOIS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR OBTENIR DES RÉPONSES !  
PIRE : DES COURRIERS DATANT DE 2 ET 3 MOIS RESTENT TOUJOURS SANS RÉPONSE !  
L'AUTORITÉ NE S'ÉTAIT-ELLE PAS ENGAGÉE À PLUS DE TRANSPARENCE  
ET À UNE MEILLEURE COMMUNICATION ?**

### Indemnités de frais de séjour & frais de garde

Le 13 mars, nous avons envoyé un courrier à l'Autorité concernant :

- les indemnités de frais de séjour pour les agents exclus de l'horaire variable ;
- les frais de garde des agents des services de recherche.

Le directeur P&O y a répondu le 6 mai (**PRÈS DE 2 MOIS DE DÉLAI !!!**).

Pour les indemnités de frais de séjour, les agents doivent les encoder via *My P&O* (ou *Primetime*).

Concernant les indemnités de garde, toutes les déclarations conformes et complètes ont été introduites pour paiement fin mars... Dans ce cas, pourquoi un tel délai de réponse ?

### Accession au niveau A

Le 20 mars, nous interpellions le directeur P&O au sujet du remboursement des droits d'inscription à l'université dans le cadre de l'accession au niveau A.

Malheureusement, **PRÈS DE 3 MOIS PLUS TARD, NOUS N'AVONS TOUJOURS OBTENU NI RÉPONSE NI ACCUSÉ DE RÉCEPTION !**





## BASCULEMENT 3

### Comité de suivi

Les 5 premières réunions du Comité de suivi du basculement se sont déroulées les mardis 20 et 27 mai et 3, 10 et 17 juin.

Il s'agit uniquement de réunions informelles.

Nous pouvons déjà vous en dire que notre avis négatif concernant le protocole se justifie plus que jamais. D'autres ont dit « oui » ou ont « pris acte », pensant que le Comité de suivi serait le lieu permettant de résoudre tous les dossiers individuels de façon individuelle. Ils s'en mordent certainement les doigts.

Heureusement, avec le président du Comité de direction à la table des négociations, la concertation est très positive.

Un compromis semble souvent à portée de main. Même notre directeur RH souhaite changer sa ligne de conduite. Mais il lui reste encore beaucoup de chemin à parcourir, car, sans rapport de force, il est rarement compréhensif.

Le Comité de suivi ne dérogera pas aux règles du basculement pour des cas individuels !

C'est une bonne décision pour l'UNSP : les règles doivent être identiques pour tous les agents dans une même situation. Nous sommes opposés au copinage et le resterons !

Une exception : les dossiers individuels pour raisons sociales, médicales et familiales seront examinés au cas par cas. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous le signaler (à l'adresse info@unsp-finances.be).

Quelques avancées semblent se dessiner, et cela, **sur base de demandes, d'argumentations et de dossiers chiffrés réalisés par l'UNSP. Preuve qu'avec des dossiers détaillés, il est possible de convaincre l'Autorité.**

**Attention, ces avancées doivent encore être confirmées officiellement !**

#### a. Problématique liée au surnombre

Pour établir les résultats, l'Autorité a procédé en deux étapes :

1. sur base des priorités ;
2. sur base de l'ancienneté (les agents étant mis en surnombre selon les règles que nous vous avons expliquées antérieurement).

L'Autorité s'est limitée à ces deux étapes, provoquant ainsi un problème : les agents mis en surnombre sur base de l'ancienneté n'ont pas été remplacés dans la place qu'ils avaient initialement obtenue sur base des priorités. Cela laissait donc des places vides, alors que les résidences concernées avaient été postulées par d'autres agents.

*Exemple :*

*M. X, niveau B, a postulé en premier choix Verviers et en second Liège. Il a obtenu un poste à Liège sur base des priorités. Sur base de l'ancienneté, il obtient son premier choix, à savoir Verviers. Il ira, dès lors, à Verviers lors de la mise en place du basculement.*

*Mais son poste à Liège n'est pas attribué, alors que plusieurs agents l'avaient postulé sans l'obtenir.*

Plusieurs adhérents nous ont ainsi contactés après avoir constaté qu'ils n'avaient pas obtenu un de leurs premiers choix, alors que certains postes y restaient vacants.

Après de longues argumentations, l'UNSP a réussi à convaincre l'Autorité qu'il fallait *faire retourner la machine* afin que les postes libérés suite au surnombre soient réattribués à d'autres agents, puis de faire un nouveau calcul sur base du surnombre et ainsi de suite jusqu'à ce que les résultats soient définitifs.

**Une première avancée obtenue par l'UNSP et qui va résoudre le problème rencontré par certains agents !**

#### b. Exclusion des agents proches de la pension

Depuis le début, l'UNSP revendique que les agents *bientôt pensionnés* soient exclus du processus de basculement et mis en surnombre. Cette demande fait d'ailleurs partie des remarques émises par l'UNSP dans son avis concernant le protocole relatif au basculement 3 et justifiant notre NON. Dans cet avis, nous réclamons des propositions concrètes dans le cadre du plan social et notamment une attention particulière pour les 60 ans et plus...

Avec une analyse détaillée et chiffrée des résultats du basculement, nous avons interpellé l'Autorité à ce propos.

Suite à ces deux premières réunions et à de longues discussions, voici ce qui se dégage actuellement : **les agents de 63 ans et plus (agents nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1952) ainsi que ceux qui ont demandé leur pension (et qui auront reçu l'accord du SdPSP avant le 1<sup>er</sup> juin) seront mis en surnombre.**

**Même si nous espérons encore pouvoir abaisser cet âge, il s'agit d'une nouvelle avancée obtenue par l'UNSP. Elle ne résoudra certes pas tous les problèmes, mais profitera à plusieurs centaines d'agents.**

Nous ne boudons pas notre plaisir de savoir que, suite à notre demande, on ne tiendra pas compte des agents les plus âgés pour le basculement 3, mais nous ne nous en contentons pas.

Pourquoi demandons-nous d'abaisser encore l'âge des agents (mis hors scope) à laisser en surnombre ? Tout d'abord, par respect pour les agents qui ont *donné* pendant de longues années au SPF Finances, parce que, dans toutes les réformes, les mesures d'accompagnement social concernent en premier lieu les travailleurs les plus âgés.

Mais surtout, parce que certaines administrations n'ont pas respecté les objectifs de ce basculement. Elles ont confondu opérationnalisation TO BE et basculement. De ce fait, elles ont prévu moins de places que d'agents !!!

Comment résoudre cette problématique sans que le copinage ne s'installe ? Nous sommes convaincus que descendre à 62 ans l'âge pris en considération résoudrait la majorité des problèmes. Sinon, que feront les administrations avec une liste du manager de plusieurs centaines d'agents avant même le basculement des contractuels ?!?

En tout cas, voici un premier aperçu des résultats obtenus grâce à ces deux avancées :

Administration	Agents sur la liste du manager...	
	Avant	Après
Lutte contre la fraude (ISI)	54	44
Douanes et Accises	258	164
Perception et recouvrement	243	180
Logistique	44	28
P&O	38	31
<b>Total</b>	<b>637</b>	<b>447</b>

Ces avancées ont donc permis de diminuer de 190 le nombre d'agents sur la liste des managers. Dès lors, 190 agents supplémentaires ont obtenu un de leur choix.

Mais ce n'est évidemment pas tout : de nombreux autres agents vont obtenir une affectation mieux classée dans leur liste de choix.

## Documentation patrimoniale : le chaos !!!

Pour rappel, à de nombreuses reprises, l'UNSP a demandé le report du processus de basculement, tant les données TO BE nous semblaient non abouties. En outre, la concertation était loin d'être terminée.

Encore une fois, nous avons raison... mais l'Autorité n'a pas voulu nous écouter et a lancé le basculement 3 dans la précipitation... avec pour conséquences des résultats catastrophiques pour les agents, mais aussi pour l'Administration !!!

Le basculement 3 à la Documentation patrimoniale en est un exemple frappant !

En effet, alors que les résultats individuels provisoires ont été envoyés aux agents, ces mêmes résultats vont y provoquer le chaos pour différentes raisons énumérées par l'administrateur général lors de la réunion :

- Des localisations prévues dans le TO BE ont déjà été supprimées !!! Que va-t-on faire des agents affectés dans ces résidences suite au basculement 3 ?
- Plus de 680 agents seront transférés à la Région flamande au 1<sup>er</sup> janvier 2015. D'autres transferts sont prévus à terme aux Régions bruxelloise et wallonne.
- Suite au basculement 3, de nombreux services seront peuplés d'agents n'ayant pas les connaissances requises. Un exemple : dans le pilier *Mesures et Évaluations*, de nombreux agents n'ont pas le bon profil et, selon l'administrateur général, il faudra 10 ans pour les former de manière adéquate !
- Les résultats provisoires du basculement 3 vident certains services, dans lesquels il sera impossible d'assurer la continuité du service.
- La photo TO BE prévoit plus de personnel que ce dont l'Administration dispose !

Le chaos total !!!

En fait, l'administrateur général nous a avoué qu'à la Documentation patrimoniale, la photo TO BE n'est pas correcte... exactement ce que nous affirmions depuis des mois, sans recevoir la moindre écoute de l'Autorité.

**Dans ces conditions, l'administrateur général veut recommencer le basculement 3 à la Documentation patrimoniale.**

**Si l'UNSP peut comprendre les difficultés rencontrées par l'administrateur général, nous ne pouvons admettre qu'il remette en cause les résultats des agents qui se rapprochent avec bonheur de leur domicile. Mais, d'un autre côté, comment affecter quelqu'un dans une localisation... qui n'existera plus ? Avec quelles conséquences pour les agents ? Un retour à Bruxelles lors de la fermeture du bureau ?**

**À l'Autorité de se montrer inventive et constructive pour respecter ces agents finalement victimes d'une situation qui incombe à 100 % à l'Autorité !**

**On se demande pourquoi seuls les agents reçoivent des mentions *insuffisant* dans le cadre de leur évaluation !**

## AGFisc : 24 % des postes inoccupés au pilier P !

Le basculement 3 a livré ses résultats à l'AGFisc (en prenant en considération les avancées évoquées en début d'article). Les résultats devraient être communiqués personnellement aux agents le 20 juin.

404 agents se retrouvent sur la liste de l'administrateur.

Mais surtout, suite aux exigences de fonction, de nombreux postes restent inoccupés. Ainsi, au pilier P, dans la gestion, seuls 76 % de postes ont été affectés lors du basculement 3. **24 % des postes restent donc inoccupés !**

**Exactement les dégâts prédits par l'UNSP ! C'est une problématique qui incombe totalement à l'Autorité : en effet, les exigences de fonction telles que définies par les managers en sont la cause ! Ces exigences ont permis aux agents de l'IPP de quitter le pilier P, sans laisser d'autres agents intégrer ce pilier.**

Concernant l'affectation des agents sur la liste de l'administrateur, les exigences de fonction seront respectées. Donc, un agent, qui ne pouvait pas postuler la gestion dans le pilier P, ne pourra y être affecté.

## Transparence ???

Suite à l'enquête de satisfaction, l'Autorité s'était engagée à de la transparence, à une meilleure communication.

Or, les agents n'ont pas obtenu toutes les données nécessaires pour effectuer leur choix dans le cadre du basculement 3 (par exemple, l'identité et l'ancienneté des agents prioritaires).

De même, concernant les résultats du basculement, l'Autorité semble réticente lorsque nous lui demandons d'être transparente et de fournir l'ensemble des listes de résultats aux agents.

L'UNSP peine à comprendre cette attitude, qui ne peut que provoquer de la suspicion !

Nous espérons que l'Autorité changera d'attitude et fera preuve d'ouverture !

**Dès que les résultats seront communiqués, nous vous encourageons à vérifier si les critères du basculement (résidence et ancienneté de basculement) ont bien été respectés.**

**N'hésitez pas à nous interpeller par courriel à [info@unsp-finances.be](mailto:info@unsp-finances.be) !**

## L'INFORMATIQUE AU SPF FINANCES : UN BULLETIN CATASTROPHIQUE !!

L'informatique au SPF Finances, on en écrirait bien un roman !

L'Autorité affirme que le SPF Finances est *au top* dans ce domaine. Le discours des responsables est récurrent : diminution des effectifs et suppression de nombreuses implantations ne poseront aucun problème grâce à l'informatisation de plus en plus performante du département.

L'exemple couramment utilisé est celui de *Tax-on-web*, dont le développement est chaque année mis en exergue par le SPF Finances.

D'ailleurs, ces belles paroles se sont propagées et ont fini par convaincre de nombreux politiciens.

Voici le dernier exemple en date, extrait des réponses fournies par le *Mouvement réformateur* au questionnaire de l'UNSP. Ce parti nous a précisé successivement que *l'informatisation a permis d'effectuer le même travail avec un nombre de centres moins importants et qu'avec les outils nouveaux, le nombre d'agents a pu diminuer.*

**Pourtant, entre ces belles paroles et la réalité de terrain, il y a un gouffre !**

Bien sûr, la situation s'est améliorée par rapport à la fin de 20<sup>ème</sup> siècle, où l'informatique au ministère des Finances était digne de l'âge de la pierre : des ordinateurs dépassés, partagés entre plusieurs collègues... Les stagiaires ouvraient grands leurs yeux en découvrant les applications et étaient nombreux à se demander où ils étaient tombés et à s'écrier : *Waouw ! Je ne savais pas que de tels programmes existaient encore ! Même mon vieux Commodore 64 serait à la pointe ici !*

Nous n'en sommes plus là, certes, mais qu'en est-il réellement ?

Pour connaître et décrire l'état exact du parc informatique au SPF Finances, nous utiliserons deux sources bien distinctes :

### 1. Le rapport d'audit ICT établi par KPMG

En novembre 2013, KPMG a remis son rapport d'audit concernant l'ICT au SPF Finances.

Le moins que l'on puisse écrire est que les résultats de ce rapport sont catastrophiques !

Il pointe essentiellement la responsabilité du Comité de direction et du management senior du SPF Finances dans ce naufrage. Il leur est notamment reproché un manque de connaissance de l'ICT et de l'impact de l'ICT sur l'activité. Il apparaît que ces dix dernières années, le Comité de direction n'a

guère dirigé l'ICT.

Mais le management du SPF Finances n'est pas seul en cause. Le rapport établit également que *sur la manière dont l'ICT s'organise et sur la prise de décision, des lacunes sont visibles : l'absence d'une vision unique et partagée par tout le management ICT, les dépendances créées par rapport à des parties externes, le manque d'un bon modèle d'offre-demande, une stratégie de sourcing immature, l'immaturation de l'architecture d'entreprise et l'architecture ICT incomplète qui en résulte.*

Le rapport relève que **la clé du succès se trouve dans un partenariat entre métiers et ICT qui doivent collaborer en direction des objectifs fixés.** Mais pour atteindre cet objectif, la mise en place d'une coordination s'impose. Le rapport relève que **l'ICT est éloignée des besoins du métier et réagit avec lenteur.**

Concernant le fonctionnement de l'ICT, le rapport pointe également l'insuffisance de développement au niveau de la gestion des compétences et des responsabilités - ce qui entraîne une utilisation non optimale des ressources - et l'absence de plan à long terme pour développer ou recruter de manière structurée les compétences manquantes. Le manque de vision à long terme et de communication est lui aussi pointé du doigt.

Le rapport souligne encore l'absence de processus de gestion des problèmes, ce qui engendre des délais rallongés pour trouver la cause première des problèmes et les résoudre de manière complète et structurelle.

Selon ce rapport, *au stade actuel, le SPF Finances n'est pas en mesure de réaliser ses ambitions stratégiques. Vu le degré actuel de maturité et de professionnalisation, il est difficile de conduire un projet (ICT) de la bonne manière vers les résultats visés : un verdict impitoyable pour la gestion de l'ICT au SPF Finances.*

**ABSENCE DE GOUVERNANCE DU PROJET (VISION STRATÉGIQUE DE L'INTÉGRATION DE L'INFORMATIQUE ET RÉPARTITION DES RÔLES DE DÉCISION), DE LA GESTION DU PROJET, DU CHANGEMENT, DE LA PERFORMANCE ET DES RESSOURCES HUMAINES OU DE LA MISE EN ŒUVRE, TOUS CES ASPECTS SONT CONSIDÉRÉS COMME NÉGATIFS DANS LES CONCLUSIONS RÉSUMÉES DE L'AUDIT DE PERFORMANCE.**

Un rapport bien loin du positivisme de l'Autorité en la matière...

Mais si KPMG peut juger l'ICT au SPF Finances, le meilleur jugement est et reste celui du personnel, qui subit les dysfonctionnements de l'informatique.

L'UNSP a dès lors lancé une nouvelle enquête au sujet de l'informatique au SPF Finances...

### 2. Enquête UNSP

Lancée uniquement via nos délégués et notre site internet, notre enquête a donné lieu à de nombreuses réponses, fournies et détaillées, indiquant bien l'ampleur du problème informatique aux Finances.

Pour débiter, voici quelques-uns de vos commentaires à propos de l'informatique au SPF Finances.



Les besoins de l'utilisateur ne sont pas pris en compte. Cette informatique fait perdre plus de temps que d'en faire gagner. L'ergonomie des logiciels est déplorable. Très peu d'interopérabilité entre les différentes applications. Bugs divers surprenants. Manque de clarté...

Parfois l'impression que l'on rajoute des wagons pendant le voyage alors que si le train avait démarré au complet, il aurait été certainement à l'heure.

La trop petite taille des écrans et le projet de suppression des imprimantes individuelles continuent de dégrader les conditions et l'efficacité de notre travail !

L'informatique a consisté jusqu'à présent en une « informatisation » des tâches sans vision de valeur ajoutée !

Le nombre d'heures perdues devant des écrans muets est inadmissible pour un département de cette importance et qui table tout sur l'informatique !

Clôturer un dossier en 2014 prend plus de temps qu'au 20ème siècle par l'ajout de tâches matérielles liées à l'informatique : aux Finances, on travaille pour l'ordinateur parce que ça fait bien et pas l'inverse ...

Logique administrative indescriptible et difficile à saisir. De nouvelles applications sont développées et on les découvre parfois par hasard. Il y a un manque de communication vers les utilisateurs potentiels. Il y a aussi un grand cloisonnement entre les services centraux. Il en résulte un manque de coordination pour créer une meilleure cohérence des différentes applications mises à notre disposition.

Il existe plein d'informations accessibles, mais personne ne nous explique comment y arriver. On doit toujours se débrouiller pour les découvrir. On n'a jamais été aussi mal informé et formé. Cela ne sert à rien de bourrer les ordinateurs avec des informations si les personnes qui travaillent ne savent pas qu'elles existent, où il faut les chercher et comment y accéder.

Système soi-disant moderne pour l'autorité. En pratique, on a une Porsche avec un moteur de 2CV !!!!

De multiples applications qui partent dans tous les sens sans une réelle connexion entre elles. Impression que chacun développe son petit module dans son coin sans tenir compte des autres...

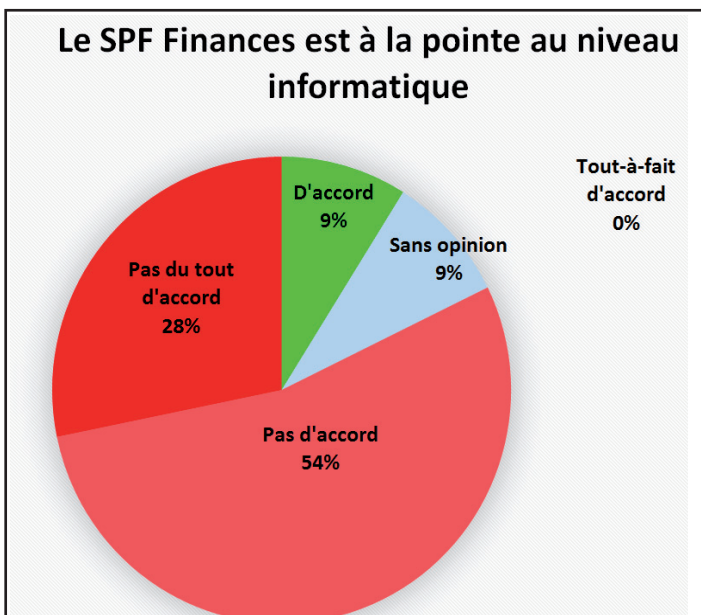
Réseau trop peu puissant. À certaines heures de la journée, il est impossible de se connecter. De plus, il faut se reconnecter sans cesse, redonner ses mots de passe à tour de bras. La perte de temps est immense.

Un dossier unique pour le contribuable, c'est une belle idée pour faciliter la tâche du citoyen, mais une centralisation des données pour faciliter la vie des taxateurs serait également plus que bienvenue.

L'évaluation, je veux bien. Mais à condition qu'on nous fournisse un outil qui fonctionne. Entre des applications lentes quand elles ne sont pas hors service et un réseau calamiteux, comment justifier les retards pris sur un plan de travail toujours plus lourd ? On se demande parfois si tout cela n'est pas intentionnel pour mettre les agents en défaut par rapport à leurs objectifs, ou pire, pour empêcher le personnel de remplir sa mission de lutte contre la fraude fiscale.

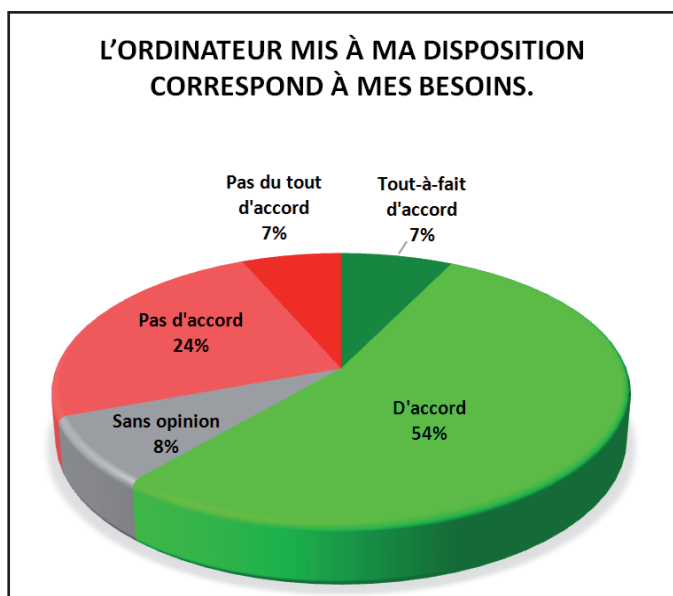
Vos différents commentaires résument bien la situation désastreuse de l'informatique aux Finances !

D'ailleurs, au total, 82 % des participants au sondage ont affirmé que le SPF Finances n'est pas à la pointe au niveau informatique (pour 9 % affirmant le contraire).



### Matériel informatique : en amélioration, mais peut mieux faire...

Comme le montrent vos réponses ci-dessous, une majorité d'agents est satisfaite du matériel informatique mis à sa disposition, qu'il s'agisse de l'ordinateur ou de l'imprimante.



	Tout-à-fait d'accord	D'accord	Sans opinion	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
L'imprimante mise à ma disposition correspond à mes besoins.	16%	51%	10%	18%	5%

La cote moyenne attribuée au matériel informatique est de 5,89 /10.

### VOTRE COTE POUR LE MATÉRIEL INFORMATIQUE :

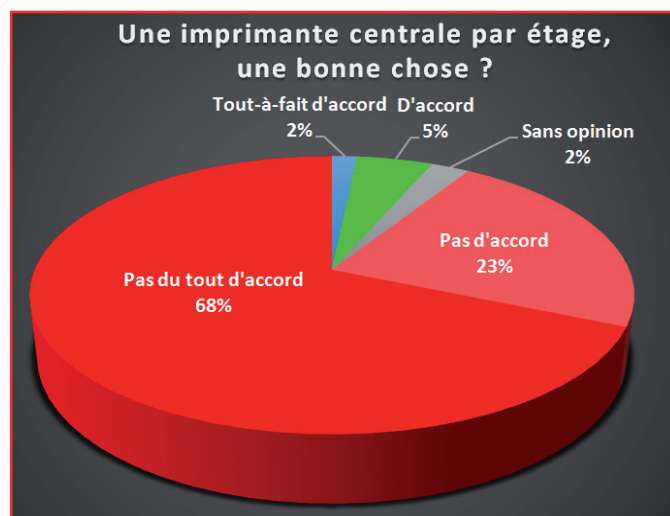
**5,89 /10**

Voici différentes remarques émises :

- il est regrettable que de nombreux ordinateurs tournent toujours sous Windows XP ;
- de nombreux agents ne disposent pas d'ordinateurs portables, alors que cela leur serait plus qu'utile en contrôle sur place ;
- d'autres agents disposent uniquement d'un ordinateur portable. C'est loin d'être idéal pour un travail quotidien (problèmes de vue). La taille trop petite des écrans pose problème.

Dans de nombreux bâtiments, l'Autorité a décidé de remplacer les imprimantes individuelles par une imprimante centrale par étage.

Vous êtes très nombreux à vous opposer à cette décision (d'ailleurs, cette question a provoqué le plus haut taux de réponse *Pas du tout d'accord* avec 68 %).



### Réseau informatique : le point noir !

Un qualificatif revient sans cesse dans vos commentaires : **LENT !**

En effet, quotidiennement, nous pouvons remettre en cause les capacités du réseau informatique de notre département.

On ne compte plus les minutes et les heures perdues à attendre que l'ordinateur réagisse...

### VOTRE COTE POUR LE RÉSEAU INFORMATIQUE :

**4,30 /10**

Par exemple, un agent nous a signalé que, pour avoir accès à certains documents via l'application *DOCTRAN*, souvent il lançait sa demande, puis avait largement le temps d'aller aux toilettes ou de se chercher un café, car à son retour,



généralement, l'application ramait encore...

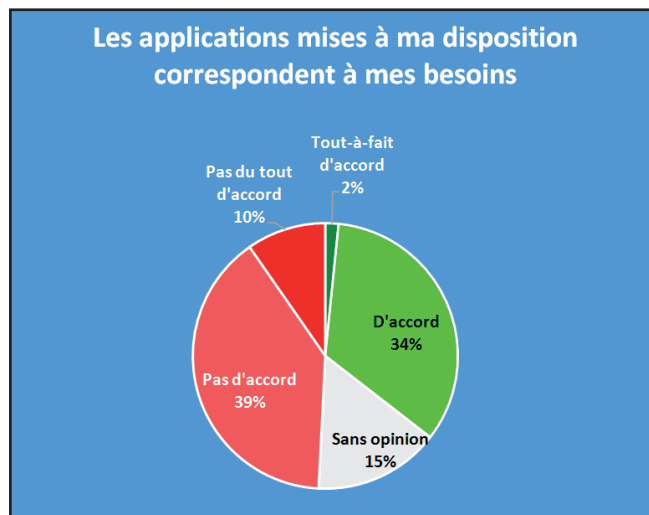
La cote moyenne attribuée au réseau informatique est de 4,30 /10.

Ce problème n'est pas neuf... Malheureusement on ne voit pas la moindre amélioration à l'horizon, alors que c'est crucial !

### Applications informatiques : à améliorer en urgence !

Les applications mises à disposition des agents sont extrêmement diverses et nombreuses.

Malheureusement, très peu rencontrent les besoins du personnel.



Seuls 36 % des agents sont satisfaits des programmes mis à leur disposition.

Les problèmes cités sont nombreux : **ergonomie déplorable, lourdeur, lenteur, obligation de se déconnecter d'une application pour avoir accès à une autre, manque de liens et de cohérence entre les différents programmes, nombreuses pannes, moteurs de recherche inexistantes ou peu performants...**

Votre cote pour les applications informatiques internes est révélatrice : 4,54 /10 !

### VOTRE COTE POUR LES APPLICATIONS :

**4,54 /10**

Une question revient également en boucle : quand les services extérieurs seront-ils consultés pour développer une application ?

Ainsi, comme vous le découvrirez ci-après dans votre bulletin des différentes applications (seules celles pour lesquelles un minimum de réponses a été fourni y figurent), l'application qui reçoit la meilleure évaluation est *DOUR*, une application développée par un agent, sans soutien réel de l'Autorité.

Mais en dehors de cette application, très peu de programmes reçoivent une note supérieure à 6 sur 10 ! Certains reçoivent même une cote proche de l'exclusion !

Il est évident qu'il manque un fil conducteur entre les différentes applications, une vision globale à l'écoute des besoins des agents.

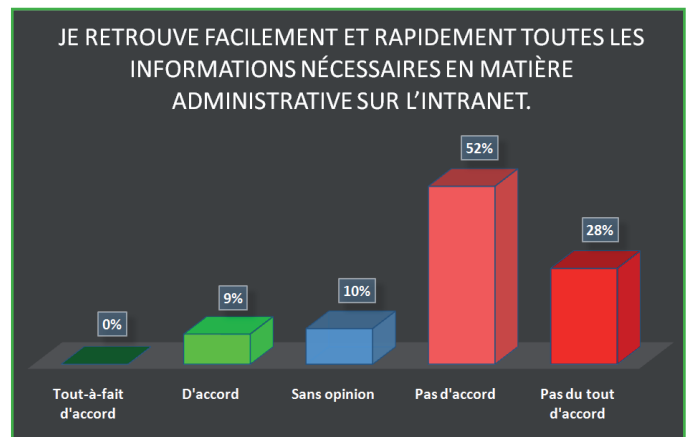
L'informatique doit constituer un outil pour le personnel et non une charge ou un frein comme c'est malheureusement trop souvent le cas.

APPLICATION	COTE / 10	QUELQUES CRITIQUES FORMULEES
<b>GRANDE DISTINCTION</b>		
<b>Dour</b>	8,75	Un vrai programme qui nous aide quotidiennement. Certaines motivations pourraient être ajoutées.
<b>DISTINCTION</b>		
<b>Respo</b>	7,80	Système rigide et peu convivial. Contraintes et courriers types devraient être automatisés. Dans le bilan fiscal, on devrait pouvoir encoder des personnes morales.
<b>Esucc</b>	7,25	Contraintes, hypothèques, listes 201 et renoncations... devraient être automatisés.
<b>SATISFACTION</b>		
<b>Mail<sup>2</sup></b>	6,47	Lent et lourd.
<b>Tax-on-web</b>	6,37	Quand tout va bien, très bon outil. Malheureusement, souvent lent ou indisponible !
<b>NCTS</b>	6,14	De trop nombreux dysfonctionnements.
<b>EN BALANCE DEFAVORABLE</b>		
<b>Sitran</b>	5,75	Pas assez convivial. Avant on pouvait rechercher une personne uniquement en indiquant son nom et son prénom. Maintenant, il est pratiquement impossible de retrouver quelqu'un si on n'a pas toutes les coordonnées.
<b>Belconet-on-web</b>	5,71	Peu convivial, trop lent. Pas de possibilité de retour en arrière, perte des données après une utilisation trop longue. Souvent en panne. Incompatible avec l'ouverture d'autres programmes.
<b>Belcotax</b>	5,63	Lenteur. Ergonomie à revoir. Quelques bugs.
<b>Cadnet</b>	5,61	Programme toujours en DOS. Devrait être complètement refait et intégré à l'enregistrement électronique. Pas toujours disponible. Souvent lent.
<b>Biztax</b>	5,42	Ça bugge, ce n'est pas convivial, ça ne fonctionne pas toujours, ça vous stoppe dans votre élan d'analyse, etc. Il faut de la patience. L'accès aux documents prend parfois énormément de temps.
<b>Intranet</b>	5,29	Lenteur ou pannes fréquentes, maniabilité pas toujours évidente, nombreuses anomalies techniques ou pratiques quasi quotidiennement détectées. Difficile de trouver des informations.
<b>MyP&amp;O et P&amp;O</b>	5,17	Lenteur, lourdeur, caractère peu intuitif, manque de flexibilité. Modifications et bugs continuels.

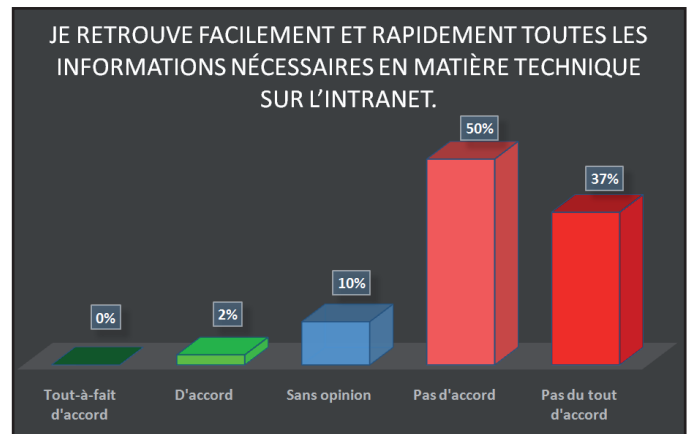
APPLICATION	COTE / 10	QUELQUES CRITIQUES FORMULEES
<b>MOINS DE 5 SUR 10</b>		
Workflow Contentieux	4,98	D'une lourdeur et d'une complexité sans nom ! Manque une base de données de recherche par type de griefs.
Taxi	4,91	Trop souvent sujet à des blocages en toute période. Régulièrement très lent ou en panne.
Stipad	4,67	Utilisation lourde. Lecture fastidieuse. On passe par une série d'écrans qui ne servent à rien.
PLDA	4,60	Pas à jour et peu convivial. Difficulté de trouver les renseignements. Souvent en panne.
Neeva	4,50	Très peu convivial. Difficulté pour retrouver une formation : inadapté à l'utilisateur commun !
STIRON	4,44	Lent, peu convivial, plusieurs clics avant d'atteindre l'information voulue. Maniabilité peu évidente.
STIR	4,44	Lenteur. Pannes fréquentes. Nombreuses anomalies techniques ou pratiques.
STIRCO	4,38	Perpétuellement inaccessible, lourd, lent, surchargé, etc. Nombreuses anomalies. Trop de clics nécessaires. Des stats, des stats, encore des stats.
Crescendo	4,25	Ultra lent. Beaucoup de manipulations nécessaires. Très lourd.
STIR TVA	4,13	Lettres trop petites, lourd, lent, peu pratique : à repenser ! Mauvaise intégration avec d'autres applications. Un exemple ? Impossible d'utiliser STIR et INTERVAT CONSULT en même temps sans devoir se connecter et se déconnecter plusieurs fois !
<b>FROLENT LA COTE D'EXCLUSION</b>		
Doctran	3,93	Application censée servir de backup pour les pièces du dossier papier mis au pilon. Dans les faits : le scanning a été fait n'importe comment de sorte que de nombreuses pièces sont perdues ! Programme excessivement peu réactif (temps de latence énorme et décourageant) avec une multitude de sous-menus inutiles ! Très très lent, il est difficile de voir le document dont on a besoin et donc, on doit en ouvrir plusieurs pour espérer trouver le bon. Les tableaux des réserves, amortissements,... auraient dû être interactifs plutôt que fournis sous forme d'images.
Fisconet Plus	3,52	Peu fiable, moteur de recherches abscons : on ne trouve rien par cette voie. Trop de clics, retour à la page précédente lent, non-maintien des filtres en cas de retour à la page précédente.

## Informations et formations :

Seuls 9 % des agents affirment retrouver facilement et rapidement des informations en matière administrative sur l'intranet.



Pire, pour la recherche des informations en matière technique, ce chiffre tombe à 2 %, soit 1 agent sur 50 !



En effet, Intranet et les différents programmes ressemblent de plus en plus à un fouillis inextricable !

De nombreuses informations sont disponibles, mais personne (ou presque) ne précise aux agents comment et où aller les trouver.

De nouvelles applications sont lancées, d'autres sont supprimées, mais généralement le personnel l'apprend par hasard.

Très peu d'applications disposent d'un moteur de recherche et quand celui-ci est disponible, il est rarement efficace.

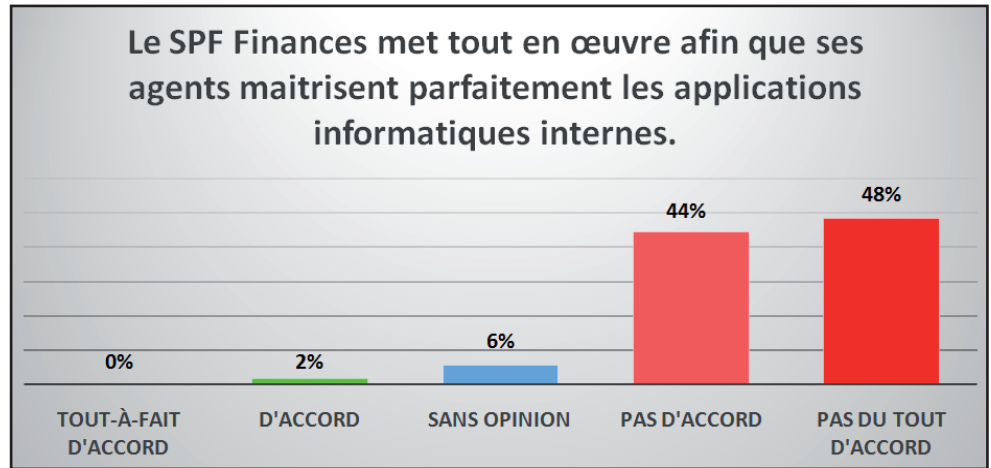
En fait, pour la recherche d'informations, les agents doivent se débrouiller via le bouche à oreille, un agent expliquant à l'autre ce qu'il a découvert et comment y accéder.

Car, malheureusement, la formation est largement insuffisante : seuls 2 % des agents estiment que notre département met tout en œuvre pour que le personnel maîtrise les applications informatiques internes.

Trop peu de formations sont organisées. Et quand elles le sont, tout ne semble pas mis en œuvre pour assurer leur efficacité.

Ainsi, dernièrement, lorsqu'une formation a été organisée pour expliquer l'application Biztax, le formateur a dû présenter le programme aux agents présents via un PowerPoint, car l'environnement test créé pour ce cours ne fonctionnait pas !

**Un vaste programme de formations doit être mis en place et des manuels doivent être fournis aux agents afin d'améliorer leur efficacité.**



### Helpdesk : on ne voudrait pas être à leur place...

Travailler au helpdesk ne doit pas être de tout repos...

Pannes des applications et lenteur du réseau : ils connaissent tout cela aussi bien que nous et en sont tout autant victimes !

Cela explique en bonne partie la cote que vous attribuez à la résolution des problèmes informatiques par le helpdesk : 5,78 /10 !

### VOTRE COTE POUR LE HELPDESK :

**5,78 /10**

## CONCLUSION

Nous sommes bien loin des paroles optimistes de l'Autorité.

Non, l'informatique au SPF Finances n'est pas au top !

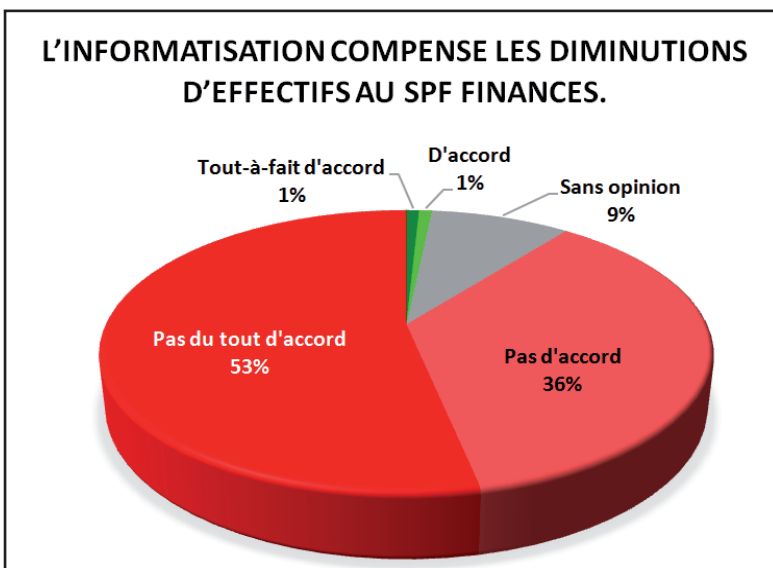
Non, l'informatique n'est pas LA solution !

Non, l'informatisation ne compense pas les diminutions d'effectifs et la fermeture de nombreuses implantations !

En matière d'ICT, de nombreux changements sont nécessaires. Ils sont soulignés tant par le rapport de KPMG que par notre enquête.

**Une vision globale à long terme doit être développée en matière d'ICT.**

**Cette vision doit rencontrer les besoins des agents. L'informatique doit devenir un outil à l'aide du personnel et être à l'écoute de celui-ci.**



**Les applications doivent être développées dans ce sens et doivent être reliées les unes aux autres via un projet global.**

**Il importe également que de nombreuses formations soient organisées et des manuels mis à disposition,** car il est inadmissible que seul 1 agent sur 50 affirme retrouver facilement les informations techniques sur l'intranet.

**Au niveau matériel, il est primordial que le SPF Finances investisse pour étendre les capacités de son réseau informatique.** Dans un département comme les Finances, et alors qu'une pression de plus en plus importante s'exerce sur le personnel, il est inconcevable que les agents perdent quotidiennement de longues minutes suite aux défaillances du réseau et des applications.

## POUR UNE EUROPE SOCIALE DÉFENDANT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES POPULATIONS EUROPÉENNES !

Ce samedi 17 mai 2014, à l'appel de l'Union du personnel des Finances en Europe (UFE), des douaniers et agents des Finances venus de toute l'Europe se sont rassemblés à Bruxelles pour clamer leur ras-le-bol.

Plus d'une dizaine de délégations syndicales en provenance de 9 pays de l'Union européenne (UE) ont été accueillies par l'UNSP au parc du Cinquantenaire, à quelques pas du siège de la Commission européenne.

Les prises de parole se sont succédé à la tribune pour fustiger les politiques d'austérité de l'Union européenne.



Partout, ce ne sont qu'aggravations des conditions de travail, suppressions de résidences et de structures, diminutions du niveau de vie avec plus ou moins de gravité.

À ces reculs sociaux s'ajoutent également des *mises en disponibilité*, c'est-à-dire des licenciements purs et simples de fonctionnaires, sans préavis. Et la liste des pays victimes de cette mesure d'un autre siècle s'allonge : après l'Irlande, la Grèce et l'Espagne, c'est le tour de l'Italie et de la Hongrie...

Ces attaques aux administrations douanières et fiscales ont été d'autant plus condamnées qu'elles fragilisent le financement des services publics et de la protection sociale, en augmentant fortement les risques de fraude fiscale.

Déjà, des déserts douaniers apparaissent. Ainsi, le délégué du syndicat DTS nous a informés qu'il ne subsistait que 10 emplois de douaniers danois sur les 68 kilomètres de frontière avec l'Allemagne !

Dans son discours, Serge Colin, Président de l'UFE, a rappelé que *quand la Commission européenne déclare qu'il y a plus de MILLE MILLIARDS d'euros de fraude fiscale dans l'Europe des 28, nous devons déclarer fermement et très fortement que ces politiques de suppressions massives d'emplois et de restructuration brutale de nos administrations et de nos services sont à la fois une erreur économique, une erreur sociale - voire parfois une horreur sociale - une erreur stratégique et une erreur politique !*

L'UNSP a tenu une nouvelle fois à dénoncer la réduction déraisonnable des effectifs de la Fonction publique, les attaques du statut et des avantages sociaux, les menaces sur les salaires et l'index, mais aussi l'abandon des formations et le non-respect des agents et de leurs missions !

La délégation grecque du POE-DOY a tenu à nous transmettre la nouvelle apprise la veille : après dix mois de lutte, le tribunal de première instance d'Athènes a décidé la réintégration de 397 des 465 femmes de ménage du ministère des Finances, licenciées du jour en lendemain. En d'autres termes, la lutte menée avec ténacité paie. C'est d'autant plus remarquable qu'elle se déroule dans le pays d'Europe où l'austérité est la plus brutale. Rien n'est donc jamais perdu ! C'est un exemple à suivre !

L'intersyndicale douanière française (CGT, SOLIDAIRES, SNCD-FO et UNSA) avait fait, quant à elle, le déplacement pour dénoncer

le Projet stratégique pour la Douane en 2018 (PSD 2018). Ils ont pu interpellier leurs collègues européens sur les ravages de l'idéologie du libre-échange, prêt à supprimer droits sociaux et politiques élémentaires, en citant le cas du Grand Marché Transatlantique (GMT).

Les groupes parlementaires européens avaient été conviés par l'UFE et l'UNSP à s'exprimer. Malheureusement, seul le groupe Verts / Alliance libre européenne a répondu positivement à l'invitation.

En l'occurrence, c'est Philippe Lamberts, député européen de nationalité belge, qui avait fait le déplacement. Maniant aussi bien la langue de Molière que celle de Shakespeare, il n'a pas manqué de blâmer tour à tour l'inconséquence des politiques d'austérité et l'ampleur de la fraude fiscale au sein de l'UE. Cette dernière, estimée à 1000 milliards d'euros, représente environ 20 % du produit intérieur brut de l'UE.

La précédente journée d'action organisée à Bruxelles par l'UFE date de 1992. 22 ans après le Traité de Maastricht, les exigences d'une harmonisation fiscale et sociale par le haut persistent donc parmi la société civile.



Néanmoins, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et plus encore depuis l'adoption fin 2012 du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG, appelé aussi *Pacte budgétaire européen*), il est de plus en plus évident que l'Union européenne n'est plus la clé d'une solution au niveau continental face à l'édifice néo-libéral, mais plutôt son cadenas.

Les programmes européens FISCALIS et DOUANE, dans leurs versions 2013 et 2020, se sont faits sans les douaniers et les agents des Finances. En ce 17 mai, ces derniers ont signifié que leur avenir ne se fera pas sans eux. À une semaine d'un scrutin continental, les agents des douanes et des Finances ont rappelé qu'ils avaient leur mot à dire.

Cette initiative réussie ne saurait rester isolée. Il faut augmenter le rapport de force par tous les moyens, par exemple une manifestation européenne contre les politiques d'austérité appliquées aux services publics, pour des recrutements statutaires massifs, contre la mise en concurrence des douanes entre elles, pour une véritable lutte contre la fraude...

Pour une Europe sociale défendant l'intérêt général des populations européennes !



Pays	Organisations syndicales présentes à Bruxelles le 17/05/2014		
	Sigle	Dénomination en langue d'origine	Traduction en français
Danemark	DTS	Dansk Told & Skatteforbund	Fédération Danoise des Douanes et Impôts
Espagne	GESTHA-STMH	GESTion de la HACienda - Sindicato de Técnicos del Ministerio de Hacienda	Syndicat des Techniciens du Ministère des Finances
France	SOLIDAIRES SNAD-CGT SNCD-FO UNSA	Solidaires Finances Publiques + Solidaires Douanes Syndicat National des Agents des Douanes – Confédération Générale du Travail Syndicat National des Cadres des Douanes – Force Ouvrière Union Nationale des Syndicats Autonomes - Douanes	
Grèce	POE-DOY	Panellínia Omospondía Ergazoménôn – stis Dimósies Oikonomikés Ypiresías	Fédération Panhellenique des Employés dans les Services Publics Financiers
Hongrie	VPDSZ	Vám-és Pénzügyi Dolgozók Szakszervezete	Syndicat des Travailleurs Financiers et des Douanes
Irlande	PSEU	Public Service Executive Union	Syndicat de la Fonction Publique d'État
Portugal	STI	Sindicato dos Trabalhadores dos Impostos	Syndicat des Travailleurs de la Fiscalité
Royaume-Uni	PCS	Public and Commercial Services Union	Syndicat des Services Publics et Commerciaux
Belgique	UNSP-NUOD	Union Nationale des Services Publics, secteur Finances – Nationale Unie van Openbare Diensten, sector Financier	

## DÉBAT SUR LE TRAITÉ TRANSATLANTIQUE CONCERNANT LA PEUR DE L'INCONNU : PEUR RÉDUITE OU AUGMENTÉE ?



Quel est l'enjeu de ce traité ? Quels en sont les avantages et comment peut-on les mesurer ? Allons-nous assister à un nivellement vers le bas ? Avons-nous besoin d'un processus plus ouvert et transparent ?

Telles étaient les questions au cœur du débat de ce 28 avril 2014, qui se déroulait dans les locaux de la Confédération Européenne des Syndicats Indépendants (CESI), dans une tentative de répondre à notre peur de l'inconnu.

Les réponses étaient nombreuses et variées. Comme le faisait remarquer le président de la CESI Romain Wolff : *les réponses à beaucoup des questions que nous posons à propos du Traité transatlantique différeront en fonction de la personne qui fournit la réponse.*

Le but du débat, co-organisé avec le membre de la CESI Union for Unity (U4U), et UNITEE (la Fédération Commerciale Turco-Européenne), était d'examiner les craintes qui existent autour du processus de négociation de l'accord commercial et les impacts potentiels aux niveaux social, économique et environnemental. Après un échange de vues instructif, est-il possible de dire si ces craintes ont diminué ou, au contraire, augmenté ?

Jan Schmitz, qui représente l'équipe de l'Union européenne qui négocie sur ce traité à la Commission européenne, a tenté de dissiper les arguments qui prédisent un abaissement des normes. M. Schmitz a clairement souligné l'importance de mettre la barre suffisamment haut en matière de normes de travail. Réfutant l'affirmation que les négociations ne sont pas transparentes, M. Schmitz a également mis en exergue la politique d'ouverture de la Commission européenne.

Paul de Clerck, des Amis de la Terre Europe, s'est inquiété de savoir qui exactement poussait la porte de la Commission européenne. Suite à l'extension du lobbying d'affaires, la marge de manœuvre de la société civile pour influencer le processus de négociation est devenue beaucoup trop limitée. Selon M.

De Clerck, 93% des réunions accueillant des parties prenantes externes ont vu l'aspect purement business primer sur les négociations.

Romain Pardo, analyste politique junior de l'European Policy Centre, et Andreas Galanakis, directeur politique de la Chambre de Commerce des États-Unis auprès de l'Union européenne, ont tous deux reconnu les efforts de la Commission pour augmenter la transparence en consultant des parties prenantes et en tenant des séances d'information régulières. L'important soutien politique, tant à l'Union européenne que dans les gouvernements nationaux et aux États-Unis par un président démocrate et un congrès républicain, donne aux négociations un degré de crédibilité jamais atteint auparavant.

La transparence reste d'actualité parmi les questions les plus litigieuses, à côté de la question technique du Investor State Dispute Settlement (ISDS, à savoir le règlement des différends entre investisseurs et États via un système d'arbitrage), et de l'impact potentiel des normes réglementaires au sein de l'Union européenne. Ces questions sont largement discutées à Bruxelles et ailleurs.

Le modérateur de l'évènement, Bernd Hüttemann, Secrétaire général de l'European Movement Germany, a souligné la grande différence entre cet accord et les traités commerciaux précédents : *Ceci n'est pas simplement un petit problème bruxellois. Le niveau des débats à l'échelle nationale est surprenant. Les gens en suivent l'évolution de près.*

Le débat à propos du Traité transatlantique est loin d'être terminé. La Commission européenne est actuellement en train d'organiser une consultation publique sur la question de l'ISDS. Les négociations reprennent en mai et la date de fin est inconnue. Sans accord final, sans texte, beaucoup d'inconnues subsistent.

Et ces inconnues entraînent bien évidemment des craintes.

<http://www.cesi.org/ttip-fears-of-the-unknown-alleviated-or-heightened/>

## ALLOCATIONS FAMILIALES : CHANGEMENT DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JUIN

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, ce n'est plus le SCDF qui paie les allocations familiales des agents du SPF Finances, mais bien l'ONAFTS. La date de paiement restera identique (à savoir l'avant-dernier jour ouvrable de chaque mois).

Dès lors, pour toute question concernant les allocations familiales, il convient de contacter désormais l'ONAFTS.

Adresse :

ONAFTS - Office National d'Allocations familiales pour Travailleurs salariés - Service Remises

Rue de Trèves, 70 à 1000 Bruxelles

Contact : Véronique Mathot - 02/ 237 21 26 - veronique.mathot@rkw-onafts.fgov.be



## DES NOUVELLES DE FEDOREST

### Pétition UNSP

La pétition lancée par l'UNSP et intitulée **POUR des cafétérias et restaurants dans un maximum d'implantations ! POUR le respect de leur personnel !** a rencontré un beau succès avec **4.000 signatures**.

De nombreux agents se sont mobilisés à travers toute la Wallonie pour assurer ce succès, à Arlon, Ath, Aywaille, Charleroi, Eupen, Huy, Jodoigne, Lessines, Liège, Malmedy, Marche-en-Famenne, Mons, Neufchâteau, Ottignies, Seraing, St Vith, Tournai, Verviers, Vielsalm...

Merci à tous !

Cette pétition, bien utile pour défendre ce personnel, sera remise à l'Autorité.

Deux bémols sont toutefois à signaler :

- certains intendants se sont opposés à la diffusion de la pétition dans leur restaurant, prétendant que leurs agents n'étaient pas menacés.

Une attitude déplorable, mais surtout très dangereuse, car les agents des mess et restaurants risquent d'être sur la sellette un peu partout en Belgique...

Au-delà du non-respect du statut syndical, c'est leur propre personnel qu'il ne respecte pas. Ces intendants devront assumer leurs actes...

- la faible participation des agents travaillant à Bruxelles.

### Comité de Concertation de Base Fedorest

Le Comité de Concertation de Base (CCB) Fedorest s'est réuni le 5 juin. En voici les informations principales :

#### Formations certifiées

La formation *service en salle* sera organisée le plus rapidement possible.

L'UNSP a fait remarquer que le dossier des formations certifiées pour ces agents a beaucoup trop traîné. Il conviendrait de revenir aux formations certifiantes, qui semblaient acquises.

Nous avons demandé à l'Autorité d'être proactive en la matière. Le président du Comité de direction s'est engagé à prendre contact rapidement avec le président intérimaire du SPF P&O.

#### Procédures de recrutement

Une procédure transitoire est en cours de négociation avec le SELOR afin de permettre le recrutement. Les appels aux candidats seront affichés dans les bâtiments où un candidat est recherché. Notre département négocie pour obtenir une délégation totale pour organiser ces recrutements, tant la procédure officielle est lourde et coûteuse.

#### Intégration du personnel de l'ASBL Service social dans Fedorest

Une convention sera rédigée en tenant compte des aspects concernant le

personnel, la production et le matériel.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'exploitation sera reprise par Fedorest avec le personnel. Il ne s'agira pas d'un transfert, mais bien d'une procédure de recrutement pour Fedorest. L'ASBL doit négocier elle-même les départs. Un groupe de travail a été créé. Pour les barèmes, ce seront ceux de Fedorest et donc de la Fonction publique. Fedorest ne dispose d'aucune base légale pour agir autrement. Les anciennetés seront prises en compte. Le personnel de cuisine sera recruté en DC1 et les cuisiniers en NDT1.

#### Plan de formations

Une formation sera donnée en ce qui concerne le règlement de travail. Deux personnes du staff de Fedorest se rendront sur place.

En ce qui concerne les normes HACCP, une formation d'une heure sera organisée sous la forme de questions/réponses.

#### Problématique des vêtements de travail

Un nouveau marché public est lancé. Une réponse est attendue vers l'automne.

En attendant, les vêtements de travail sont soit lavés sur place, soit l'intendant fait appel à un pressing, soit les agents lavent leurs propres vêtements et perçoivent l'indemnité prévue.

## GUIDE FISCAL ISOC : PARUTION PRÉVUE LA DERNIÈRE SEMAINE DE JUIN !!!

Pour vos commandes : [www.guidefiscalducontribuable.be](http://www.guidefiscalducontribuable.be)

Info : toutes les commandes du Guide fiscal IPP ont été traitées. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous contacter via [guide.fiscal@unsp-finances.be](mailto:guide.fiscal@unsp-finances.be) ou au 02/218 05 99.

NOGA : les guides sont disponibles tous les lundis AM et les jeudis PM au local syndical (au pied des escalators), pendant les permanences de l'UNSP-Finances.





# RÂLE DI TOUT

[r æ l d i t ø u] n. et adj. (1923; de râler) Fam. Personne qui proteste, qui râle à tout propos.

## COMME UN PROBLÈME DE COMMUNICATION...

Suite à la sixième réforme de l'État, un transfert de la fiscalité de l'habitation va s'opérer du fédéral vers les Régions en ce qui concerne l'habitation propre dont le contribuable est propriétaire et dans laquelle il réside.

Bien.

Dans un communiqué disponible sur le site du SPF Finances, on peut lire ceci : *Les Régions peuvent modifier ces avantages fiscaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 en principe, mais cela ne se produira vraisemblablement pas si tôt. Après les élections du 25 mai 2014, il faut en effet d'abord former une majorité, un gouvernement, et établir un programme gouvernemental. D'ici là, nous serons probablement à la fin de 2014. Les éventuelles modifications ne pourront s'appliquer au plus tôt qu'à l'exercice 2015 (revenus 2014).*

Je vous assure qu'il s'agit bien d'un copié-collé venant du site du SPF Finances !

Eh oui, on a déjà fait plus limpide comme communication...

Mais bon, en tant qu'agents des Finances, nous savons tous que la communication et notre département, ça fait deux !

Essayons de déchiffrer le message : cela voudrait dire que, fin 2014, voire plus vraisemblablement début 2015, les contribuables sauront comment sera traitée la fiscalité relative à leur habitation... pour l'année 2014 !

Et le principe de sécurité juridique dans tout ça ? On connaît tous ce principe pourtant : le fait de pouvoir connaître et mesurer à l'avance la conséquence des actes que l'on pose.

Si vous avez des questions sur des points nébuleux en matière de plus-values sur actions et parts ou sur la déductibilité de l'achat de paons pour impressionner de potentiels investisseurs lors d'un salon, pas de problème, prenez contact avec le service des décisions anticipées pour obtenir une réponse et connaître le traitement fiscal de vos actes.

Mais, pour le contribuable belge propriétaire d'un bien immobilier, ce principe de sécurité juridique ne s'applique apparemment pas.

Conservez votre maison, devenez propriétaire, et pour les avantages fiscaux, on verra bien plus tard !

Et ce qu'on nous avait promis... Ce qu'on vous avait promis ?

Mais on ne vous a rien promis. Et soyez déjà heureux qu'on n'augmente pas votre précompte immobilier avec ça. Bande de petits privilégiés.

Enfin, pas encore. On verra en fonction de ce qu'on va pouvoir aller rechercher chez les pensionnés. C'est le gouverneur de la BNB qui l'a affirmé : *les vieux gagnent trop, surtout les vieux fonctionnaires, d'ailleurs.*

Alors vous pensez bien, on ne va pas se priver. Déjà qu'ils ont été grassement payés pendant leur carrière à ne rien faire, on ne va pas non plus continuer à les engraisser pendant leur retraite.

Et puis, quand on voit ce dont ils ont besoin pour se mobiliser quand ils sont toujours en service, jeunes et vaillants... La dernière fois, il a fallu qu'on tranche à la fois dans leurs salaires, leurs conditions de promotion, leurs affectations et leurs conditions de travail pour qu'ils descendent dans la rue. Et c'est parce qu'on était pressés. On aurait fait tout ça petit à petit comme d'habitude qu'il n'y aurait pas eu de réactions. Donc là, y a peu de chances qu'ils nous fassent un défilé de déambulateurs et de chaises roulantes pour protester. Ils s'adapteront avec philosophie. Remplacer la viande par les pâtes et le riz, ce sera meilleur pour la planète et pour leurs fausses dents.

Vu de l'extérieur, voilà à quoi doivent ressembler les discussions qui animent les tables rondes des dirigeants de notre pays. On fait des cadeaux fiscaux dont on ne maîtrise pas les impacts économiques pour le budget public - il suffit de citer les intérêts notionnels ou les panneaux photovoltaïques pour illustrer le propos - et à côté de ça, on va ponctionner les petits et moyens revenus pour soi-disant faire des économies. *C'est toti li p'tit qu'on spotch' !*

Et tant qu'on y est à râler, le fameux gouverneur de la BNB, qui se permet de remettre nos pensions en question, perçoit un salaire de 500.000 € auquel il convient d'ajouter des jetons de présence (dont le montant n'est pas connu).

Comment peut-il encore se regarder dans un miroir ? Mais bon, on recherche encore le journaliste capable de poser les bonnes questions et de mettre ce type de personnes face à leur réalité abjecte !

*Le ronchon de service*

